

vendredi 28 février  
2014

Communiqué

Contact Paysages de France : 06 82 76 55 84

## Opération "Pas de pub, des arbres", 28 février à 16 H à Grenoble : COMPLEMENTS D'INFORMATION

L'opération "Pas de pub, des arbres !" a été annoncée par un communiqué actuellement consultable sur la page d'accueil du site de Paysages de France.

- À la veille des élections et alors que Paysages de France marque quotidiennement des points contre les afficheurs et, notamment contre JCDECAUX\*, le moment est venu d'exiger qu'au minimum : les publicités JCDECAUX installées sur le domaine public, à Grenoble comme ailleurs, respectent les articles R. 581-42 et R. 581-47 du code de l'environnement ;
- ces panneaux soient bannis des Aires de mise en valeur du Patrimoine et de l'Architecture (AVAP) ;
- les panneaux scellés au sol de grand format sur le domaine public soient interdits, comme à Paris...

Paysages de France dénonce aussi la situation qui prévaut notamment à certaines entrées de l'agglomération grenobloise, telles la combe de Gières ou la cluse de Voreppe, transformées en cloaque visuel.

La manifestation débutera à 16 heures, devant le panneau JCDECAUX récemment installé près du stade des Alpes, Bd. Jean-Pain, environ 100 m avant le croisement avec la rue du 19-



*Ces panneaux de grand format, installés sur le domaine public, sont interdits à partir de 2017 par le règlement de publicité de Paris... À Grenoble, on en installe encore jusque dans le périmètre de l'Aire de protection de l'architecture et du patrimoine, comme récemment encore, près du stade des Alpes. Photo : panneau implanté devant la bibliothèque de Grenoble : chaque jour, des milliers d'automobilistes et de piétons voient la publicité commerciale, censée pourtant être installée « à titre accessoire » (article R. 581-42 du code de l'environnement). Mais ils ne voient pas l'information non publicitaire, qui se trouve au dos*

Mars-1962 (côté droit du boulevard, en allant vers Meylan, juste à l'endroit du panneau "interdit aux vélos"...) Elle rejoindra le panneau de grand format installé devant la Métro (côté droit du boulevard Jean-Pain en allant vers la mairie), puis celui installé en face de la mairie, au bord du jardin des Plantes (Muséum), et enfin, vers 17 H, celui implanté devant la bibliothèque de Grenoble

*\* Hier encore, Paysages de France a reçu un "paquet" d'arrêtés du préfet des Hauts-de-Seine mettant en demeure les afficheurs JCDECAUX, mais aussi CBS et Clear Channel de se mettre en règle. Voici quelques jours, c'était le maire de Neuilly-su-Seine qui demandait à JCDECAUX d'enlever deux immenses bâches*